

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ARMAND LIÉGEARD

## La statistique du travail en Allemagne

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 35 (1894), p. 272-280

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1894\\_\\_35\\_\\_272\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35__272_0)

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

#### IV.

#### LA STATISTIQUE DU TRAVAIL EN ALLEMAGNE (1).

Il n'existe pas en Allemagne de bureau spécialement chargé de recueillir, pour l'ensemble de l'Empire, les statistiques relatives à la question ouvrière. Aussi, lorsque le Reichstag, à la suite de la Conférence de Berlin, eut à s'occuper des modifications à introduire dans les lois industrielles, il exprima le regret de ne pas se trouver en face de statistiques officielles lui permettant de se rendre un compte suffisamment exact de la situation et adopta une motion d'un député, M. Siegle, invitant le chancelier à combler cette lacune. Pour répondre au désir exprimé par le Reichstag, le gouvernement a institué le 24 mars 1892 une commission de statistique ouvrière (*Arbeiter-Statistik*) composée d'un président désigné par le chancelier et de 12 membres dont 5 élus par le Conseil fédéral, 6 par le Reichstag et 1 pris parmi les fonctionnaires de l'Office impérial de statistique.

Cette commission est chargée de « réunir les relevés statistiques nécessaires pour les travaux préparatoires de la législation concernant la situation des ouvriers de l'industrie (Titre VII de l'ordonnance de l'industrie) ». Elle est autorisée à admettre à ses séances, avec voix consultative, des patrons et des ouvriers en nombre égal ou des personnes pouvant donner des renseignements spéciaux

La presse allemande, notamment le *Berliner Tageblatt*, tout en accueillant cette institution avec faveur, craint qu'elle ne jouisse pas d'une indépendance suffisante, ses membres ne pouvant se réunir que sur l'invitation du chancelier. D'autre part elle est purement consultative et ne peut prendre de décision propre. Il est aussi très regrettable que sa compétence ne s'étende pas à la condition des ouvriers agricoles qui est une des plus difficiles à connaître d'une façon exacte et il est au moins bizarre de voir le gouvernement se désintéresser de cette question au mo-

---

(1) Voir *Deutscher Reichs-Anzeiger* et *Königlich preussischer Staats-Anzeiger*, novembre 1891.

ment où une société privée comme le *Verein für sozial-Politik* entreprend, avec ses seules forces, une enquête détaillée sur le même sujet.

On peut se demander pourquoi le gouvernement allemand, au lieu de créer un office spécial, comme les États-Unis, la Suisse, l'Angleterre et la France, s'est contenté de nommer une commission du travail. C'est qu'il a pensé que les services centraux de statistique de l'Empire et des États allemands, dont les attributions sont multiples et les ressources considérables, pouvaient fort bien remplir la mission dont il s'agit. L'Office central de statistique de l'Empire n'a-t-il pas effectué en 1882 une statistique détaillée des professions et de l'industrie qui a coûté 2 millions de marcs et s'est étendue à une population de 18 millions d'ouvriers sur une population totale de 45,250,000 âmes ?

Le gouvernement allemand a estimé non sans raison que la statistique des professions et de l'industrie était la base nécessaire de toute statistique du travail et que sans elle il ne fallait pas songer à une législation sur l'assurance ouvrière. De sorte que c'est précisément un pays dépourvu d'un office du travail qui a publié la seule statistique complète des professions et de l'industrie qui existe jusqu'à ce jour.

Nous allons passer en revue les différentes productions de la statistique officielle concernant le travail dans l'Empire allemand. Après la grande enquête professionnelle dont nous venons de parler, il faut citer en première ligne les enquêtes impériales (*Reichs-Enqueten*) exécutées en 1878 sur la culture, la fabrication et le commerce du tabac, sur les industries du fer, du coton et de la laine, ainsi que l'enquête de 1887 sur les salaires des ouvrières en lingerie et en confection. Les enquêtes sur les industries du tabac et du fer ne renferment qu'un petit nombre de renseignements sur les salaires. L'enquête sur l'industrie textile, sans fournir une description complète des salaires, en présente un aperçu bien ordonné, à l'aide des déclarations des industriels. On a obtenu de la même manière des données sur le nombre des ouvriers et la durée du travail, le nombre moyen des jours de travail comptés à raison de 12 heures par jour pour les ouvriers adultes des deux sexes, de 10 heures pour les jeunes ouvrières et de 6 heures pour les enfants au-dessous de 14 ans. Dans les tableaux de cette importante enquête on trouve des renseignements rétrospectifs sur les salaires dans les filatures et les tissages en 1859, 1867, 1872 et 1877. Quant à l'enquête sur la lingerie, elle a été exécutée en 1887 par les inspecteurs des fabriques et s'étend aussi à la confection. Malheureusement un petit nombre seulement de matériaux ont été traduits sous forme de tableaux et l'on peut reprocher à cette enquête son insuffisance à tous les points de vue.

Il faut citer ensuite les rapports annuels des fonctionnaires chargés de l'inspection des fabriques, rapports dont il est fait chaque année un résumé pour tout l'Empire. Ces rapports des inspecteurs contiennent une masse énorme d'observations sur la situation économique et sociale des ouvriers. Le personnel de ces inspecteurs ayant été augmenté et devant l'être encore, il est présomable que les renseignements relatifs au travail ne feront que s'accroître. Il faut regretter toutefois que la statistique des salaires ne rentre pas dans leurs attributions et qu'il en soit fort peu question dans leurs rapports.

Le Bureau impérial de statistique publie chaque année, depuis 1885, un rapport sur l'assurance ouvrière contre la maladie, et le service d'assurance de l'Empire,

depuis 1886, un rapport sur l'assurance contre les accidents. Ces documents rédigés d'après les résultats des lois d'assurance ont le plus grand intérêt au point de vue qui nous occupe et en auraient un bien plus grand encore s'ils étaient développés d'après les conseils que MM. von Mayr et von der Borghst ont donnés à cet égard dans l'*Allgemeines statistisches Archiv* (livraison de février 1892).

Quant à l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse qui n'est entrée en vigueur qu'à partir de 1891, elle n'a pas donné lieu jusqu'ici à une publication statistique.

Il faut observer que les statistiques d'assurance se réfèrent principalement à l'organisation de l'assurance (nombre des associés, comptes rendus financiers, etc.) et qu'on a tiré peu de profit des matériaux relatifs à la statistique des salaires qui se trouvent dans les listes de salaires des syndicats ouvriers.

Outre les travaux de l'Office de statistique impérial, il existe encore de nombreuses publications sur le travail émanant des bureaux de statistique des États allemands. Nous allons essayer d'en donner ci-après une nomenclature dont il est difficile de garantir l'exactitude absolue, à cause de la multiplicité des administrations qui les publient.

En Prusse, la statistique des salaires de l'industrie des mines est publiée depuis longtemps dans la revue officielle des mines, fonderies et salines (*Zeitschrift für Berg- Hütten und Salinenwesen*). Cette statistique ne paraît d'après un plan uniforme que depuis l'ordonnance ministérielle du 28 novembre 1887 qui a établi des relevés trimestriels. La moyenne du personnel occupé dans l'exploitation technique est établie par mois, puis par trimestre, enfin par année. Le personnel est divisé en six classes : 1° les ouvriers des mines proprement dits, mineurs et charriers ; 2° les autres ouvriers occupés à l'intérieur ; 3° les ouvriers adultes des deux sexes travaillant à l'extérieur ; 4° les jeunes ouvriers ; 5° les jeunes ouvrières ; 6° les employés de la mine. On ne compte comme journées de travail que les journées réellement employées ; la journée de travail comprend le temps employé pour entrer dans la mine et en sortir ; on calcule les salaires en défalquant tous les frais pour lampes à huile et outils, les cotisations versées au syndicat et les primes versées à la caisse d'assurance contre la maladie (ces deux dernières dépenses ne devraient pas être déduites en se mettant au point de vue statistique) ; on établit le montant total des salaires, le montant de chaque journée de travail et le salaire annuel de chaque ouvrier.

Le Bureau de statistique de Prusse a publié aussi, pour les années 1800-1870, la situation des salaires journaliers des ouvriers forestiers fournie par les gardes généraux des forêts en vertu de l'ordonnance du ministre de l'agriculture du 24 novembre 1879.

Le ministère du commerce de Prusse a fait, de son côté, une enquête pour la période 1875-1882 sur la hausse et la baisse des salaires dans les principaux centres industriels et manufacturiers ; mais les résultats de cette enquête n'ont pas été publiés.

En Bavière, les salaires des ouvriers agricoles ont été relevés à plusieurs reprises par l'administration. Les quatre dernières pages de la statistique agricole de 1853 indiquent le salaire journalier de l'ouvrier agricole, l'estimation en argent de tous les genres de professions agricoles et les gages des domestiques des deux sexes. Ce recensement a été renouvelé en 1863. Les syndicats agricoles ont fourni les renseignements suivants sur la situation de l'agriculture en 1878 : 1° les salaires des ou-

vriers agricoles des deux sexes travaillant toute l'année chez un seul et même patron, par jour, pour 172 jours en hiver, pour 128 jours en été et ensemble pour une année; 2° le revenu annuel d'une famille de journaliers étant ou n'étant pas propriétaire d'un bien-fonds. Enfin on a relevé les salaires des diverses catégories de domestiques.

Outre de nombreux relevés officiels il faut mentionner, pour la Saxe, les monographies de statistique des salaires du D<sup>r</sup> Böhmert, directeur du Bureau de statistique du ministère d'État du royaume de Saxe. Ces monographies s'adressent particulièrement aux salaires des ouvriers employés dans les houillères fiscales et des tisseurs d'une fabrique à Meerane.

Les comptes rendus statistiques forestiers du Wurtemberg publiés depuis 1882 donnent les salaires des bûcherons des forêts de l'État.

L'administration badoise a étudié la condition des ouvriers cigariers de Bade pour 1889 et celle des ouvriers des fabriques de Mannheim et des environs pour 1891, sous la direction de l'inspecteur général des fabriques badoises, le conseiller d'État Wörishoffer.

L'Alsace-Lorraine et la Hesse publient chaque année des renseignements sur les salaires des ouvriers forestiers; enfin l'Oldenbourg une statistique des ouvriers agricoles depuis 70 années.

Tel est, à peu de chose près, le bilan des renseignements fournis par l'administration allemande sur la situation ouvrière. On peut dire d'une manière générale qu'elle n'a pas tiré parti de toutes les richesses statistiques dont elle disposait, notamment dans les entreprises industrielles de l'Empire et des États, les postes, les chemins de fer, les mines, les forêts, etc. Elle aurait pu y puiser à pleines mains sans grande difficulté et sans rien demander aux particuliers. Hâtons-nous d'ajouter toutefois qu'une véritable statistique sociale ne peut être effectuée qu'en s'adressant directement aux patrons et aux ouvriers et que c'est de leur entente et de leur bon vouloir que dépend surtout le succès de cette vaste et utile entreprise.

Parmi les bureaux de statistique des villes allemandes, il n'y a guère que ceux de Berlin et de Breslau qui aient publié des renseignements sur le travail.

Le Bureau de la ville de Berlin a adressé dès 1881 un questionnaire aux corporations, aux syndicats, aux caisses d'assurance contre la maladie et aux propriétaires de fabriques, leur demandant, pour chaque catégorie d'ouvriers, les salaires par semaine pour le travail à la journée et le travail à la tâche et les salaires minima, moyens et maxima au milieu d'une année déterminée; le mois choisi en 1881 et 1883 a été le mois de juillet; en 1882, 1885, 1886 et 1887, le mois de mai; en 1884 le mois de février; en 1888 et 1889, le mois de septembre.

On a limité les renseignements à un mois déterminé pour ne pas demander un travail trop considérable à la personne interrogée. Sans doute le résultat obtenu est suffisant, si l'on a soin de choisir un mois où l'établissement industriel fonctionne régulièrement. Mais, en tous cas, il est impossible d'en déduire le salaire annuel des ouvriers pour chaque branche d'industrie, parce qu'on ne sait pas quels sont les mois de l'année où l'activité industrielle a été la plus forte, la plus faible ou presque nulle. Toutefois les réponses obtenues permettront de comparer les salaires entre les diverses branches d'industrie et l'on pourra même se faire une idée approchée du salaire annuel si l'on a eu soin de demander quels sont les mois pendant lesquels le travail est maximum, moyen ou minimum. Il résulte de l'expé-

rience acquise que c'est pendant le mois de septembre que la plupart des industries ont une activité normale; on peut en dire autant du choix du mois de septembre pour les relevés concernant l'économie agricole et ses branches accessoires. Nous pouvons donc affirmer ici en passant que le choix qui a été fait du commencement de décembre pour le dénombrement de la population en Allemagne n'est pas favorable aux recherches de statistique sociale.

Cette statistique des salaires de la ville de Berlin nous montre par ses résultats qu'il faut accepter les réponses aux questionnaires avec la plus grande circonspection et employer tous les moyens de contrôle dont on peut disposer. Ainsi, d'après l'évaluation de la corporation des fondeurs en cuivre, leur salaire hebdomadaire aurait été de 20 marcs en 1887 et de 21 marcs en 1888, tandis que le compte rendu de la caisse des compagnons accuse un salaire de 18 marcs pour les deux mêmes années. Pour les ouvriers en pelleterie, la corporation indique un salaire de 18 marcs en 1887 et de 24 marcs en 1888, au lieu d'un salaire de 15 marcs et de 18 marcs d'après la caisse des compagnons.

La ville de Breslau a établi la statistique des salaires pour les années 1883 à 1886 d'après le même questionnaire que celui qui a servi à la ville de Berlin. Elle a adressé aussi ses questions aux mêmes personnes. La ville de Breslau a demandé, comme la ville de Berlin, les salaires hebdomadaires minima, moyens et maxima. Tantôt les moyennes sont arithmétiques et établies au moyen des salaires maxima et minima; tantôt le patron a été invité à fixer une moyenne d'après sa propre expérience. Cette méthode peut soulever des objections au point de vue mathématique, mais ne doit pas être rejetée de parti pris en statistique économique. L'évaluation fournie par des hommes du métier rompus à une longue pratique sera souvent plus juste qu'une moyenne obtenue par un calcul mathématique.

Après avoir jeté un coup d'œil sur les publications officielles de la statistique du travail, il convient de passer en revue celles des diverses associations économiques, telles que les chambres de commerce, les sociétés agricoles, les associations ouvrières, les corporations de métiers, etc.

En parcourant les rapports des chambres de commerce, on en trouve un petit nombre qui donnent régulièrement des renseignements sur la situation ouvrière de leur circonscription. Ainsi les rapports annuels de la chambre de commerce de Bochum relèvent, depuis 1876, les salaires moyens des ouvriers en construction et des aides-maçons; ceux de la chambre de commerce de Leipzig, depuis 1879, le salaire hebdomadaire minimum et maximum d'un ouvrier gazier dans les usines de la circonscription. La chambre de commerce d'Halberstadt a entrepris, en 1890, une enquête sur la condition des ouvriers de sa circonscription. Cette enquête s'est étendue à 276 établissements industriels de diverses sortes comptant 37,913 ouvriers. Les résultats de l'enquête publiés en 1891 comprennent le nombre des ouvriers par catégories et le taux du salaire moyen à la journée ou à la pièce.

Le congrès des agriculteurs allemands de 1872 a nommé une commission chargée d'étudier la situation économique des ouvriers agricoles. Cette commission dressa deux questionnaires dont l'un, A, concernant les salaires, fut tiré à 11,000 exemplaires et envoyé aux syndicats agricoles, aux principaux propriétaires fonciers et aux spécialistes. Ce questionnaire ne reçut que 1,392 réponses (12 p. 100), provenant en grande partie des syndicats agricoles et, pour le reste, des communes et des autorités administratives. Quant au questionnaire B, relatif aux autres rensei-

gnements intéressant l'agriculture, on ne put tirer parti que de 716 réponses. Le dépouillement a été effectué par le Dr von der Goltz, professeur d'économie agricole alors à Königsberg, aujourd'hui à Iéna. Ce travail considérable a été terminé au commencement de 1875 et publié sous le titre de : *La Situation des ouvriers agricoles dans l'Empire allemand*. Il se compose d'abord d'une série d'importants tableaux indiquant les salaires et les gages annuels des journaliers et des domestiques agricoles pour chaque État et grand cercle administratif. Puis vient une énumération des faits statistiques suivant trois divisions : 1° ouvriers agricoles ; 2° ouvrières agricoles ; 3° domestiques agricoles. Bien que tous ces chiffres ne soient plus exacts aujourd'hui, ils présentent encore un grand intérêt. Il ressort, par exemple, de ces documents que le salaire des ouvrières agricoles dépasse quelque peu, en moyenne, pour toute l'Allemagne, la moitié du salaire des ouvriers agricoles, la proportion différant pour chaque État. Celle-ci est relativement élevée dans l'Allemagne du Nord, basse dans l'Allemagne du Sud et un peu au-dessous de la moyenne générale dans le Sud-Ouest. Goltz attribue principalement ce fait au morcellement de la propriété. Dans l'Allemagne du Nord, où domine la grande propriété, la femme peut difficilement faire un long trajet pour se procurer du travail, de sorte que la demande est faible et le salaire élevé, tandis que le phénomène inverse se produit dans le Sud-Ouest où domine la petite propriété. Il faut tenir compte aussi des habitudes locales. Quant aux salaires des domestiques mâles, ils sont, de même que leurs dépenses, plus élevés dans les grandes propriétés que dans les petites. Toutefois, pour chaque cercle, les salaires diffèrent beaucoup plus les uns des autres que les dépenses. Sous le rapport de la nourriture, il y a un progrès notable dans l'Allemagne du Nord et de l'Est, comparativement au Sud et à l'Ouest. Un domestique de ferme reçoit un salaire presque égal à celui d'un journalier, tandis que la domestique de ferme revient au fermier un tiers plus cher que l'ouvrière agricole. Dans l'Allemagne du Nord et surtout du Nord-Est, les salaires des journaliers sont élevés comparativement à ceux des domestiques ; dans l'Allemagne du Sud et surtout du Sud-Ouest, relativement bas.

Nous pouvons noter encore parmi les associations qui ont apporté leur contingent à la question des salaires, celle des mines et fonderies de la Haute-Silésie. Enfin, citons pour mémoire les *Annales des prix de construction de Berlin*, qui ressemblent beaucoup à la série des prix de Paris.

Les ouvriers eux-mêmes ont contribué à la statistique du travail. Nous citerons en première ligne la statistique du travail *der deutschen Gewerkvereine*, associations des corporations allemandes dont le mandataire, le Dr Max Hirsch, a fait tous ses efforts pour produire une œuvre remarquable et s'est vu malheureusement arrêté par le manque de ressources pécuniaires. La statistique des associations des corporations allemandes qui comprennent près de 65,000 membres a été entreprise en 1880 d'après un plan très étendu, les renseignements devant être relevés par trimestre. La dernière de ces statistiques se réfère à l'année 1887. Elle traite du salaire, de la durée du travail et des dépenses d'un ménage ouvrier. Le chapitre des salaires comprend les salaires moyens par semaine, les salaires à la pièce, le mouvement des salaires et leur mode de paiement. Le chapitre de la durée du travail embrasse le travail normal de la semaine, le travail supplémentaire pendant les jours de la semaine, le travail du dimanche et de nuit, le chômage, enfin les anomalies qui occasionnent un travail exagéré ou anormal. Les chiffres ont été

fournis pour 313 associations en 1880, 671 en 1885 et 829 en 1887, représentant un grand nombre d'industries diverses. Les renseignements relatifs aux dépenses des ouvriers n'ont pas été publiés.

Les associations corporatives démocratiques sociales (*Fachvereine*) qui comprenaient, en 1890, 227,000 ouvriers répartis dans 3,150 circonscriptions administratives, plus 73,000 ouvriers répartis dans 712 circonscriptions et ayant adopté le système des hommes de confiance, ont procédé à plusieurs enquêtes relatives aux peintres, aux cordonniers, aux menuisiers, aux verriers, aux ouvriers en instruments de musique et aux ferblantiers. Les plus remarquables de ces enquêtes sont celles qui concernent les ferblantiers et les verriers.

Les questionnaires de l'enquête entreprise par l'association des compagnons verriers allemands ont été adressés à 36 centres de recensement comprenant 1,914 membres, soit le quart du nombre total des compagnons et des apprentis occupés dans l'industrie du verre d'après le grand dénombrement professionnel de 1882. Les questionnaires sont revenus remplis pour 31 localités et 1,492 compagnons et apprentis. Les 35 questions principales et accessoires s'informaient de la nature de l'industrie, de l'âge et de la situation de famille des compagnons, des conditions de l'apprentissage, du travail du dimanche, du salaire, du paiement du salaire, des accidents et enfin du mode d'alimentation des compagnons d'où l'on tira 21 budgets de ménage.

La statistique des ferblantiers se réfère à l'année 1890 et n'a été effectuée que pour Berlin et ses environs. Sur 1,000 questionnaires 565 ont été remplis. Les questions ont porté sur la durée du travail, les repos, le salaire et le revenu annuel, le temps de chômage, les maladies, les accidents, les anomalies dans les ateliers. Les ouvriers furent aussi interrogés sur la durée de leur séjour chez leur dernier patron, ce qui donna le résultat suivant : sur 565 compagnons, 276 travaillaient chez leur patron actuel depuis 4 mois, 402 depuis un an, 39 depuis 2 ans et plus. Pour chaque ouvrier interrogé, la moyenne du chômage avait été de 20 jours  $\frac{3}{4}$ .

On peut ranger au nombre des travaux statistiques émanant des cercles démocratiques, la célèbre publication d'Auguste Bebel sur la condition des ouvriers boulangers. L'auteur avait adressé, en 1889, 5,000 questionnaires comprenant chacun 22 questions : 745, soit 15 p. 100, lui revinrent remplis. Il a pu établir ainsi des tableaux pour 669 boulangeries réparties dans 63 localités.

Les particuliers ne peuvent évidemment pas espérer obtenir une statistique des salaires autrement qu'en se servant de documents officiels comme l'ont fait Böhmert et Wörishoffer, mais ils peuvent fort bien publier des budgets de ménage. En effet, il ne s'agit plus ici de rassembler une masse de matériaux, mais de choisir avec habileté un certain nombre de types pour certaines localités et certaines branches d'industries. Nous allons passer en revue les travaux de ce genre qui ont été effectués dans l'Empire allemand, en faisant observer, au préalable, que ces budgets ne sont pas toujours des budgets de ménage ouvriers, mais aussi des budgets de personnes vivant dans l'aisance. La plupart de ceux qui se sont livrés à ces recherches ont eu pour but de dégager une loi indiquant les rapports existant entre les diverses dépenses du ménage, nourriture, logement, vêtement, etc., et l'importance des recettes. En 1857, le Dr Engel avait cru pouvoir établir dans la *Revue de statistique* du royaume de Saxe une *loi de consommation* d'après laquelle, à mesure



que le revenu augmentait, les dépenses d'alimentation décroissaient en raison géométrique. L'erreur d'Engel provient de ce qu'il est impossible de bien définir ce que c'est que l'alimentation. Devra-t-on comprendre sous cette dénomination les huitres et le caviar, le johannisberg et le château-laffite, tout ce qui est consommé ou seulement ce qui est nécessaire à la vie ? D'autre part, existe-t-il réellement un rapport entre le revenu et la quantité d'aliments nécessaire pour entretenir les forces physiques ? C'est ici le cas de répéter le dicton : *primum vivere, deinde philosophari*. Ajoutons que les successeurs d'Engel, von der Goltz dans le travail cité ci-dessus et E. Laspeyres qui a étudié les mêmes 243 budgets ouvriers, ont trouvé, au contraire, que les dépenses d'alimentation augmentent avec le revenu total. D'autres chercheurs ont essayé de trouver une relation entre le revenu et les frais de logement. Schwebe, de Berlin, est arrivé, en 1868, à cette conclusion, que, plus on est pauvre, plus on doit affecter une forte part de son revenu à son loyer. Le professeur Hasse, qui a étudié 4,021 budgets de ménage à Leipzig, est arrivé au même résultat. D'après Nessmann, qui a opéré sur 14,691 ménages de Hambourg, et l'assesseur de mines, Frief, qui a étudié, en 1875, les budgets des ouvriers de fabrique de Silésie, ce serait le taux du loyer et non celui de l'alimentation qui s'accroîtrait progressivement avec les petites augmentations de budget ouvrier.

La statistique des budgets de ménage procède plus sûrement quand, au lieu de chercher des relations entre les diverses dépenses et le revenu, elle se contente d'établir avec soin le mode d'existence dans son ensemble et dans ses détails pour une famille et chacun de ses membres, en comptant les enfants pour une certaine quotité proportionnelle à celle des adultes. C'est ainsi qu'ont procédé Paul Dehn dans les *Hirths-Annalen* de 1879 à 1882 et P. Ballin, en 1883, dans son livre sur les budgets des classes ouvrières. Cette méthode dite *intensive* a été cultivée en Allemagne par les membres de l'*Académie libre allemande* dans les trois budgets ouvriers de Francfort et par Schnapper-Arndt dans les budgets de ménage du Taunus et de la Forêt-Noire. Ces statistiques ont été poussées jusqu'à leur extrême limite, d'après un procédé qu'on a appelé le procédé *microscopique*; c'est ainsi qu'on y donne le pourcentage d'utilisation des langes des enfants et des jupes des femmes.

Si, maintenant, nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur la production statistique du travail en Allemagne, nous arrivons aux conclusions suivantes. C'est la statistique officielle de l'Empire, des États et des villes qui a le plus contribué à éclairer la question des salaires et de la condition des ouvriers, mais elle n'a jamais opéré sur un plan d'ensemble conçu à l'avance, elle n'a fait que répondre aux demandes les plus urgentes, sans jamais les prévenir. La commission de statistique ouvrière peut remédier à cet état de choses en mettant en mouvement les rouages du Bureau central de statistique; il faut donc attendre qu'elle se mette à l'œuvre pour porter un jugement définitif sur la valeur de cette nouvelle création.

Quant aux statistiques publiées par les corporations allemandes, on peut leur adresser plusieurs reproches. D'abord, ces corporations ne possèdent pas de ressources suffisantes ni un personnel spécial leur permettant d'organiser une enquête étendue et, ainsi que nous l'avons vu, elles sont forcées de se limiter à une certaine catégorie d'ouvriers, à certaines branches d'industrie. En second lieu, que ces statistiques émanent des patrons ou des ouvriers, quel que soit le soin avec lequel

ils s'efforcent, les uns et les autres, de se garantir contre tout reproche de partialité, elles rencontrent toujours une certaine défiance de la part de ceux qui ont ou croient avoir un intérêt contraire, elles n'ont pas le don de convaincre et de rallier entièrement les suffrages. Au contraire, personne n'a jamais mis en doute l'objectivité, comme disent les Allemands, des bureaux de statistique officielle, quelle que soit, d'ailleurs, l'opinion que l'on puisse avoir sur la valeur réelle et la portée de leurs productions techniques.

---

Armand LIÉGEARD.